

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur
Et de la Recherche Scientifique
Université de Bejaia
Faculté de Médecine

N° : 08.. /M.G/ F.M/ U.B/ 2025

Consultation n° : 08.. /2025

Objet : FRAIS D'IMPRESSION ET DE REPROGRAPHIE.

Réf : - La loi n° 23-12 du 05 août 2023, fixant les règles générales relatives aux marchés publics ;
- Le décret Présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Dans le cadre de l'exécution du Budget de Fonctionnement de la faculté au titre de l'exercice 2024, nous avons l'honneur de vous consulter pour une offre de prix concernant les **Frais d'impression et de reprographie.**

Conformément au descriptif technique ci-joint.

L'offre devra être déposée au niveau du secrétariat Général de la Faculté de Médecine, accompagnée du dossier administratif de l'établissement ; une offre technique, une offre financière et le dossier de candidature, chacune insérée dans une enveloppe fermée et seront mises dans une autre enveloppe anonyme comportant la mention suivante :

Consultation N° 08.. / 2025

«FRAIS D'IMPRESSION ET DE REPROGRAPHIE».

Faculté de Médecine
Université de Bejaia

« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

L'ouverture des plis est fixée au 06 MAI 2025 à 10 h00.
Ces offres doivent contenir une copie du registre de commerce.

Veuillez nous accuser réception.

